



Le bulletin d'informations de la Section UNSA PACA CORSE



Amélioration de notre cadre de vie en douane Compte rendu groupe de travail du 21 septembre 2022

Il s'agissait de la première réunion bipartite entre administration et organisations syndicales signataires de l'accord social du printemps dernier, soit : toutes OS à l'exclusion de Solidaires qui a refusé de signer cet accord bénéficiant pourtant aux agents. Chacun étant libre de ses choix.

L'objet était le suivant : présentation, sélection et classement des projets proposés par les agents de la DI PACA CORSE dans le cadre du fonds pour l'amélioration du cadre de vie des agents.

Ce fonds est donc prévu par l'accord signé le 4 avril 2022. Pour la période 2022 à 2025, ce fonds est abondé de 5 millions d'euros dont 2 millions octroyés à l'EPA Masse.

L'appel à projets a été diffusé par la DI PACA Corse le 26 août 2022, via la messagerie professionnelle, à tous les agents de la DI.

Compte tenu :

→ du délai imparti : retour pour le 9 septembre, qui plus est en période de vacances scolaires, rentrée scolaire, concours, etc.

→ de la complexité à fournir tous les documents nécessaires à la validation du dossier notamment la production de devis.

→ de l'utilisation de la plateforme de partage OSMOSE, très peu connue des agents, pour obtenir le modèle du formulaire de demande, les recommandations pour le remplir et le déposer,

cet appel n'a recueilli que peu de retours.

Tous les représentants syndicaux ont déploré le manque de temps, dans la mesure où l'appel à projet s'est fait pendant la période estivale. De plus au vu des projets présentés le périmètre d'application des améliorations du cadre de vie est mal appréhendé par les agents ; ce qui n'est pas anormal dans la mesure où il s'agit d'une nouveauté obtenue par la lutte du printemps. En effet nombre de projets présentés relèvent plus de l'immobilier ou du CHSCT.

Sur les onze projets présentés, six n'ont pas été pris en compte car relevant de la programmation immobilière et quatre ont été retenus, dont 2 remaniés.

Dans l'ordre de priorité :

-**Aménagement d'une salle BEAT** au RDC de l'hôtel des douanes boulevard Schumann (TPCI, Yoga, Pilates, salle de sport en accès libre).

-**Aménagement de la salle de réunion** à la DR de Provence en cofinancement de l'immobilier pour la partie détente des agents.

-**Aménagement et végétalisation** de la terrasse de l'hôtel des douanes boulevard Schumann afin d'offrir à tous les agents de ce site la possibilité de pauses détentes et de pauses méridiennes agréables.

-**Aménagement de la terrasse** de la DR de Nice afin d'offrir à tous les agents de ce site la possibilité de pauses détentes et de pauses méridiennes agréables, (à noter que le projet initial trop coûteux a été revisité à la baisse).

Les quatre projets sélectionnés seront présentés au comité de pilotage national. Ce dernier, composé de membres de l'administration et des organisations syndicales signataires de l'accord se **concertera fin octobre**. Il sélectionnera parmi les projets présentés par les directions ceux qui seront financés.

Il est indéniable que ces quatre projets sont axés sur les DI et DR mais comme l'on demandait expressément les syndicats, la procédure pour 2023 sera faite beaucoup plus tôt pour permettre aux bureaux et aux brigades de présenter leurs projets.

Enfin, une info calendaire : un CTSD est prévu le 22/11/2022 avec un GT préparatoire soit en octobre soit début novembre.

Retraites : l'UNSA ne change pas d'avis !

Le gouvernement a décidé d'ouvrir des consultations sur plusieurs sujets : dispositif carrières longues, pénibilité et usure au travail, transition emploi-retraite et fin de carrière, emploi des seniors, minimum retraite et équilibre financier du régime.

C'est une bonne chose. Dans une société déjà inquiète et fragilisée, et sur ce sujet très sensible, un passage en force lors du débat budgétaire aurait été une faute.

Nous attendons désormais que le gouvernement précise ses intentions et la méthode de concertation annoncée.

L'UNSA restera toujours opposée à tout recul de l'âge de départ en retraite ou à une augmentation de la durée de cotisation. Même concernant le financement du régime, des solutions alternatives existent.

Ce sujet traverse toute la société. L'UNSA est prête à un débat loyal devant l'opinion publique. Elle y contribuera et développera ses propres solutions. Si le gouvernement s'obstinait à n'avoir comme réponse que l'augmentation de la durée d'activité, la confrontation serait inévitable.

L'intersyndicale qui se réunit le 3 octobre à l'UNSA sera l'occasion d'échanger dans ce cadre unitaire qui garde toute sa pertinence pour les mois qui viennent.

Laurent Escure, Secrétaire Général de l'UNSA

J'ADHÈRE DEPUIS CHEZ MOI

Pour ce faire, se rendre sur :

unsadouanes.fr

Rubrique adhésion en ligne, puis création du compte en ligne.

Ce compte permet de :

- gérer ses infos personnelles,*
- payer sa cotisation annuelle,*
- obtenir sa carte d'adhérent,*
- obtenir son attestation fiscale.*

Cotisations 2022		
GRADES	Montant annuel payé à l'UNSA	Montant annuel réel payé après fiscalité
Première adhésion	25	8
Berkani/Contractuels	29	10
AC	68	23
ACP 2ème classe	81	27
ACP 1ère classe	89	30
Contrôleur 2	93	31
Contrôleur 1	99	33
Contrôleur Principal	105	35
Inspecteur	122	41
IR3	136	45
IR2	141	47
IR1	146	49
IP1/IP2	154	51
DSD2/DSD1	164	55
DI/DR/DF	187	62
Administrateur Général	232	77
RETRAITES		
Catégorie A, B, C	40	13